

COMPTE RENDU

Conseil municipal du vendredi 14 septembre 2018

Lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal > validées par le conseil municipal.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE RATTACHEMENT

Le Centre des Finances Publiques de BAUD devant fermer au 31 décembre 2018, les collectivités rattachées à ce CFP doivent en choisir un nouveau.

Lors d'une rencontre en mairie en juillet dernier avec Mr GIRAULT, Directeur de la DDFIP du Morbihan, ce dernier a expliqué que c'est à chaque collectivité de faire son choix, aucune obligation de suivre le territoire de l'intercommunalité.

Le bassin de vie de MELRAND étant plutôt PONTIVY que LOCMINE, il a été dit à Mr GIRAULT que le choix de la collectivité s'orienterait plus sur le CFP de PONTIVY, sous réserve de validation par le conseil municipal.

Ce choix concernerait la commune et ses budgets annexes, ainsi que pour le CCAS et la MAPA de MELRAND.

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés de choisir PONTIVY comme centre des finances publiques de rattachement.**

LOTISSEMENT DES GENETS – VENTE DU LOT N°5

Le conseil municipal, lors de son assemblée du 15 décembre 2017, a validé le prix de vente du lotissement des Genêts à 27 € HT/m², tva à la marge et frais de notaire en sus.

Mr Benoît KERVEGAN étant intéressé pour se porter acquéreur du lot n°5, il est proposé à l'assemblée de valider cette vente dans les conditions ci-dessous :

- Lot n°5, d'une superficie de 847 m², soit un total de 22 869 € HT, tva à la marge et frais de notaire en sus
- La construction doit avoir lieu dans les 2 ans qui suivent la vente
- **Le Maire a demandé à Benoît KERVEGAN de sortir durant le débat et le vote : Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents.**

VILLAGE DE L'AN MIL

Demandes de subventions 2019

Expérimentation et animation – programme 2019

Dépenses	Montant	Partenaires financiers	Montant
Achats	7 000 €	DRAC	5 000 €
Fonctionnement	15 000 €	Région Bretagne	7 500 €
Frais de personnel	12 000 €	Département Morbihan	11 000 €
Analyses	1 000 €	Commune de Melrand	17 500 €
Etudes	1 000 €		
Animation	5 000 €		
Total TTC	41 000 €	TOTAL	41 000 €

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents.**

Tarifs

La directrice de l'An Mil demande au conseil municipal de voter le tarif suivant pour le bon fonctionnement de la boutique :

INTITULES	FOURNISSEURS	AUTEURS	TARIFS
Farine de blé noir 500 g.	Moulin de Sébrevet		2.16 €

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents.**

DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

Des honoraires pour diagnostic et schéma directeur du réseau d'assainissement ont été mandatés en 2011 au compte 203 : 20 249,48 €.

Ces honoraires ayant été suivis de travaux (réseau EU rue Saint Laurent) il y a lieu de les intégrer au 2315 – installations, matériel et outillage techniques ; pour ce faire il est nécessaire de prendre une décision modificative :

Dépenses d'investissement

2315-041 : 20 250 €

Recettes d'investissement

203-041 : 20 250 €

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents.**

TAXE D'AMENAGEMENT

En novembre 2014, le conseil municipal a délibéré sur :

- Confirmation de l'institution de la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune avec maintien à compter du 1^{er} janvier 2015 du taux de 2% pour une durée de 3 ans,
- Confirmation de l'exonération en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme :
 - Dans la limite de 50% de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L.331-12 et qui sont financés à l'aide d'un prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L.31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (prêt à taux zéro renforcé – PTZ+)
- Proposition d'ajouter une nouvelle exonération qui serait applicable à compter du 1^{er} janvier 2019 : **exonération des maisons de santé** (les maisons de santé pour tous les maîtres d'ouvrage pour les autorisations délivrées à partir du 1^{er} janvier 2018).

Sans nouvelle délibération de la commune, le taux institué et les exonérations prises continueront à s'appliquer.

- **Maintien de la TA à 2% ; maintien exonération existante ; ajout exonération concernant les maisons de santé. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents.**

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX CHAPELLE ST FIACRE

- ✚ **Avenant 2 lot 1 TC1 & TC2 – maçonnerie, entreprise MOULLEC**

Pendant les travaux de maçonnerie pierre de taille, il a été décidé de ne pas entreprendre la mise en œuvre de pinacles sur les contreforts prévus en TC1.

Il s'avère nécessaire de réaliser des prestations complémentaires sur le mur de soutènement situé côté Nord, et sur le drainage, prévu en TC2, ainsi qu'une intervention sur une baie.

Le bilan de l'entreprise indique les prestations en plus et en moins de chaque tranche. Le montant total du marché est diminué de - 13 206,54 € HT.

Toutes ces prestations sont indissociables du marché initial et sont indispensables pour l'achèvement des travaux de ce lot dans les règles de l'art.

Nouveau montant du marché :

Le montant de la tranche Ferme reste à 32 878,38 € HT.

Le montant de la tranche conditionnelle n°1 de 20 645,94 € HT est ramené à 4 992,50 € HT.

Le montant de la tranche conditionnelle n°2 de 68 058,91 € HT est porté à 70 505,81 € HT.

Le montant du marché de 121 583,23 € HT est ramené à 108 376,69 € HT.

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents.**

REPAS DU CCAS – 28/10/2018

- Distribution des listes : retours à Myriam au plus tard le 19/10/2018.
- **25 € le repas pour les accompagnants (repas préparé par la Tourelle).**

EAU DU MORBIHAN – EXERCICE 2017

- **Rapports 2017 : présentation par le Maire**
- Compétence obligatoire : production et transport
 - Fiche Inf'Eau Production Transport 2017
- Compétence optionnelle : distribution
 - Fiche Inf'Eau Distribution 2017
- **Simple information du Maire.**

INTERVENTION DU MAIRE

- Remerciements aux élus et aux personnes ayant participé aux manifestations estivales : l'art dans les chapelles, les Pardons, les Fêtes Locales, le feu d'artifice

- Souligner la participation du boulanger Plumélieu/Melrand à l'émission de M6 « meilleur boulanger de France ».
- Soirée animée dans les rues de Melrand suite à la finale de la coupe du monde de foot
- Rentrée scolaire réussie : 91 élèves à l'école publique et 45 élèves à l'école privée ; équipes enseignantes stables.
- Forum des associations très animé.

RETOURS DES COMMISSIONS et DES REFERENTS

✚ **Finances** : subvention du Département pour le Pont de Pontorson, environ 11 000 €

✚ **Sports / associations** :

- Succès du forum des associations, beaucoup d'inscriptions dans toutes les sections
- Vestiaires foot : diagnostics réalisés ; rdv avec l'architecte début octobre.
- Terrain de foot prêté à Quistinic du fait de leurs travaux non finis > intéressant quand ceux de Melrand vont démarrer.

✚ **Voirie / travaux** :

- 15/09 : rdv de la commission pour faire le tour des chemins à rénover ; résultats d'appels d'offres transmis seulement fin août par CMC
- Augmentation fulgurante des prix résultants des appels d'offres de CMC qui n'est pas compréhensible : il y aura donc beaucoup moins de travaux que les années précédentes
- Travaux axés plus sur l'entretien des fossés dont le coût est très bas
- Marché de voirie fait en 3 lots : 1 pour chacune dans ex-intercommunalités
- Il est demandé au Maire de voir avec CMC pour avoir connaissance de l'ensemble des résultats des appels d'offres
- Terrain multisports : terrassement commencé, l'enrobé va suivre ; plateforme installée début novembre.
- Aménagement de la Rue de la Madeleine en cours d'examen par la commission

✚ **Communication** :

- Restructuration du site en cours
- Sollicitation de Tébésud pour la valorisation du patrimoine (vidéo de 2mn qui pourrait ensuite servir à la promotion de la commune)
- Problème des diffusions dans Ouest France : Sarah RICHARD a cessé de couvrir la commune, OF recherche un nouveau correspondant mais en attendant il faut transmettre les articles à paraître à Claudia qui fera le lien avec OF
- Quelques bons échos sur le magazine d'été (beau numéro), mais la distribution reste à revoir malgré les 100 exemplaires imprimés en plus pour ce numéro (pb à voir avec la Poste)

✚ **Culture** :

- Panneau d'infos : soucis durant l'été
 - Problème avec la carte SIM Orange : abonnement résilié
 - Abonnement pris avec Lumiplan, gestionnaire du panneau, qui utilise pourtant une carte SIM Orange...
- L'art dans les chapelles :
 - Début juillet très moyen (mais général)
 - 1 200 visites en juillet
 - 2 300 sur août
 - 210 sur les 2ers week-ends de septembre, reste le dernier week-end du 15 et 16/09
 - 2 guides très compétents, bilingues ce qui a été un plus pour les touristes étrangers

- Festival des Mots Maillons en partenariat avec les Arts paisibles et la municipalité
- Marché de Noël (09/12) : déjà des contacts pour cette année
- CMC : œuvre collective d'une fresque murale réalisée par un artiste et les habitants
 - Le sport, les rencontres intergénérationnelles : pignon salle des sports
 - Art et culture : mur de l'école publique
- CMC : ateliers créatifs
 - Initiation à l'enluminure réalisée sur MELRAND, mercredi 28/11 de 14h30-17h
- Pas de spectacle Mil Tamm cette année :
 - Seuls les spectacles programmés jusqu'en juillet ont été assurés, le Pays de Pontivy devant disparaître
 - Ni CMC ni Pontivy Communauté ne souhaitent reprendre l'organisation de cette manifestation ; il n'y en aura probablement plus.

Affaires scolaires :

- ALSH du mercredi : bon démarrage, bonne fréquentation
- Apparemment les papiers d'inscription n'auraient pas été donnés à l'école privée (info à vérifier par Delphine MALARDE auprès des parents, la distribution devait être réalisée par Mathieu)
- Aménagement de la Passerelle à la salle des sports à prévoir (mobilier, matériel : demande de la PMI)
- Nouveau CME à mettre en place

Nuisibles :

- Année calme en ce qui concerne les frelons asiatiques : seulement des frelons communs, 1 seul nid de frelons asiatiques

DATES A RETENIR

- **Prochain conseil municipal :**
 - **Vendredi 26 octobre – 20h**
- Conseil d'exploitation du Village de l'An Mil : lundi 17 septembre – 20h

MANIFESTATIONS

Septembre :

- 15 et 16 : Week-end du Patrimoine à l'An Mil
- 23 : Repas de la classe 8
- 29 : Repas bénévoles - AAPPMA
- 29 : Dictée dingue – Médiathèque 10h-12h, dans le cadre du Festival des Mots Maillons

Octobre :

- 04 : Animation sur le thème de l'ogre à la médiathèque, dans le cadre du Festival des Mots Maillons
- 06 : Repas "Moules Frites" Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 10 : **Journée de la Science à la médiathèque : 15h-17h**
- 14 : Randonnées VTT et pédestre - "Comité de la Vallée du Guelhouit + Cyclo Club"
- 20 : Rando Quad pour France Parkinson (1 journée de balade – sur inscription : environ 80 kms)
- 21 : Bal de Club de l'Amitié
- 28 : Repas des personnes âgées de 70 ans et plus - CCAS de Melrand